

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE DE M. NOUMOU DIAKITÉ, AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, JEUDI 3 FÉVRIER 1983.

3 FEBRUARY 1983 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur l'ambassadeur,

- Je suis très heureux de recevoir aujourd'hui les Lettres par lesquelles le président Moussa Traoré vous accrédite auprès de moi en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Mali.

- J'ai été très sensible aux sentiments d'amitié et de confiance que vous avez exprimés à l'égard de mon pays et je peux vous assurer que la France éprouve des sentiments analogues envers le Mali et son peuple.

- Il est vrai que l'histoire qui a uni nos destinées pendant plusieurs décennies a permis à nos deux peuples de fonder leurs relations sur la connaissance et l'estime réciproque.

- Vous avez évoqué l'action que mon pays mène en-faveur des pays en voie de développement et en-particulier des pays africains. Comme vous le savez, j'ai eu l'occasion de les exposer dans les instances internationales et encore récemment devant de nombreux chefs d'Etat africains amis. Ainsi que je m'y suis engagé, la France donnera l'exemple en portant d'ici 1988 à 0,70 % de son PNB le montant de sa contribution au développement du tiers monde. Déjà cette année, nous atteindrons 0,52 %.

- Cet effort de solidarité s'exercera bien entendu en faveur du Mali. J'ai eu à plusieurs reprises le grand plaisir de rencontrer le président Moussa Traoré et nous avons pu examiner ensemble, notamment lors de sa dernière visite à Paris, les orientations à donner à notre coopération. Le gouvernement français est tout disposé à apporter au gouvernement malien son -concours dans l'action courageuse et déterminée qu'il a engagée pour surmonter les graves difficultés résultant aussi bien de la crise mondiale que de la sécheresse et de l'enclavement. Il le fera bien entendu en respectant les objectifs du plan de redressement confirmé récemment par les hautes instances politiques de votre pays.

- Je sais, monsieur l'ambassadeur, que c'est la première fois que vous avez l'occasion d'effectuer un long séjour en France. Je vous y souhaite la bienvenue ainsi qu'à Mme Diakité et je ne doute pas de votre réussite dans l'accomplissement de votre haute mission.

- Soyez assuré que vous trouverez toujours auprès de moi-même et de mon gouvernement l'accueil le plus ouvert et le plus attentif avec la volonté constante de vous aider dans votre mission.

- Je vous prie de bien vouloir transmettre à Son Excellence le président Moussa Traoré l'expression de ma très haute considération ainsi que les voeux que je forme pour la prospérité du peuple malien.\